

Situation des fonds propres au 30  
juin 2017

# Fonds propres réglementaires pris en compte - transfert valeurs au bilan

	Exercice de réf. en 1000 CHF	Référence <sup>1</sup>	Exercice préc. en 1000 CHF	Référence <sup>1</sup>
<b>Bilan</b>				
<b>Actifs</b>				
Liquidités	20'794'621		20'389'822	
Créances sur les banques	12'413'470		7'083'612	
Créances résultant d'opérations de financement de titres	303'435		338'260	
Créances sur la clientèle	8'268'231		8'018'804	
Créances hypothécaires	168'739'212		165'426'200	
Opérations de négoce	3'368'607		2'911'801	
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1'668'694		1'743'165	
Immobilisations financières	7'834'897		7'951'965	
Comptes de régularisation	334'345		246'797	
Participations non consolidées	788'841		787'634	
Immobilisations corporelles	2'682'580		2'599'512	
Valeurs immatérielles	398'809		419'433	
dont goodwill	398'809	(I)	419'433	(I)
Autres actifs	552'645		672'706	
<b>Total des actifs</b>	<b>228'148'387</b>		<b>218'589'711</b>	
<b>Passifs</b>				
Engagements envers les banques	15'572'989		10'852'715	
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	3'832'108		2'599'332	
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	161'027'269		158'254'449	
dont investissements à terme de rang subordonné, pris en compte comme fonds propres complémentaires (T2)	72'353	(II)	75'349	(II)
Engagements résultant d'opérations de négoce	108'980		138'207	
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	1'924'547		2'017'470	
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	2'146'457		1'633'944	
Obligations de caisse	966'825		1'177'775	
Emprunts et prêts sur lettres de gage	25'726'928		25'623'178	
dont emprunts de rang subordonné, pris en compte comme fonds propres de base supplémentaires (AT1)	1'140'250	(III)	1'149'115	(III)
2				
dont emprunt de rang subordonné, pris en compte comme fonds propres complémentaires (T2) – phase out	267'500	(IV)	321'000	(IV)
Comptes de régularisation	939'966		828'695	
Autres passifs	41'818		170'104	
Provisions	915'957		903'476	
dont impôts latents pour réserves non imposées	866'829		851'464	
Capital social	1'761'729		1'594'753	
dont pris en compte comme fonds propres de base durs (CET1)	1'761'729	(V)	1'594'753	(V)
Réserves de bénéfice	12'746'566	(VI)	12'036'214	(VI)
Réserves de change	-4		-4	
Bénéfice du Groupe	434'243	(VII)	754'069	(VII)
Parts des intérêts minoritaires aux capitaux propres	2'009		5'334	
dont pris en compte comme fonds propres de base durs (CET1)	-	(VIII)	-	(VIII)
<b>Total des capitaux propres (avec parts des intérêts minoritaires)</b>	<b>14'944'543</b>		<b>14'390'366</b>	
<b>Total des passifs</b>	<b>228'148'387</b>		<b>218'589'711</b>	

1 Les références renvoient au tableau «Dotation minimale exigée en fonds propres et fonds propres pris en compte d'un point de vue réglementaire».

2 Dont capital convertible à faible taux de déclenchement s'élevant à 546 millions de francs.

# Dotation minimale exigée en fonds propres et fonds propres pris en compte d'un point de vue réglementaire

	Exercice de réf. Positions pondérées en fonction des risques en 1000 CHF	Exercice de réf. Exigence en fonds propres en 1000 CHF	Exercice préc Positions pondérées en fonction des risques en 1000 CHF	Exercice préc. Exigence en fonds propres en 1000 CHF
<b>Dotation minimale exigée en fonds propres</b>				
Risques de crédit (approche standard BIZ)				
Créances sur les banques	481'787	38'543	354'962	28'397
Créances sur la clientèle	5'451'480	436'118	5'161'375	412'910
Créances hypothécaires	71'886'106	5'750'888	69'673'740	5'573'899
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	114'697	9'176	62'004	4'960
Comptes de régularisation	168'118	13'449	107'417	8'593
Autres actifs	120'916	9'673	147'021	11'762
Positions nettes sur taux, hors du portefeuille de négoce	1'389'551	111'164	1'167'851	93'428
Positions nettes sur actions, hors du portefeuille de négoce <sup>1</sup>	1'977'429	158'194	2'035'625	162'850
Engagements conditionnels	261'861	20'949	255'296	20'424
Promesses irrévocables	1'534'984	122'799	1'448'360	115'869
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	114'689	9'175	118'542	9'483
Majorations contrats à terme et options achetées	255'698	20'456	188'647	15'092
Transactions non exécutées		-		-
Obligations de garantie envers des contreparties centrales (CCPs)		2'843		1'660
CVA (approche standard)		11'747		8'764
<b>Fonds propres nécessaires au titre des risques de crédit et autres positions de risques de crédit</b>		<b>6'715'175</b>		<b>6'468'092</b>
Risques sans contrepartie				
Immeubles (y c. immeubles dans les immobilisations financières)	2'460'763	196'861	2'382'250	190'580
Autres immobilisations corporelles/autres activations inscrites au bilan nécessitant des amortissements	262'825	21'026	251'038	20'083
<b>Fonds propres nécessaires au titre des risques sans contrepartie</b>		<b>217'887</b>		<b>210'663</b>
Risque de marché (approche standard)				
Instruments de taux d'intérêt – risque général de marché		109'807		108'417
Instruments de taux d'intérêt – risque spécifique		70'232		35'744
Instruments sur actions		24'916		20'966
Devises et or		14'723		7'524
Autres métaux précieux		25'471		16'583
Options		31		59
<b>Fonds propres nécessaires au titre des risques de marché</b>		<b>245'180</b>		<b>189'293</b>
<b>Fonds propres nécessaires au titre des risques opérationnels (approche de l'indicateur de base)</b>		<b>447'856</b>		<b>442'621</b>
<b>Total des fonds propres nécessaires</b>		<b>7'626'098</b>		<b>7'310'669</b>
	Exercice de réf. en 1000 CHF	Référence <sup>2</sup>	Exercice préc. en 1000 CHF	Référence <sup>2</sup>
<b>Fonds propres pris en compte réglementairement</b>				
Capital social	1'761'729	(V)	1'594'753	(V)
Réserves de bénéfice	12'746'562	(VI)	12'036'214	(VI)
Bénéfice du Groupe <sup>3</sup>	-	(VII)	710'131	(VII)
Parts des intérêts minoritaires	-	(VIII)	-	(VIII)
<b>Total des fonds propres de base durs (CET1) avant adaptations</b>	<b>14'508'291</b>		<b>14'341'098</b>	

Goodwill	-398'809	(I)	-419'433	(I)
Participations à consolider (instruments CET1)	-		-	
<b>Total des adaptations CET1</b>	<b>-398'809</b>		<b>-419'433</b>	
<b>Total des fonds propres de base durs pris en compte (CET1 net)</b>	<b>14'109'482</b>		<b>13'921'665</b>	
Fonds propres de base supplémentaires (AT1) <sup>4</sup>	1'140'250	(III)	1'149'115	(III)
Déductions des fonds propres AT1	-		-	
<b>Total des fonds propres de base pris en compte (Tier 1 net)</b>	<b>15'249'732</b>		<b>15'070'780</b>	
Fonds propres complémentaire (Tier 2)	339'853		396'349	
dont pleinement éligibles	72'353	(II)	75'349	(II)
dont reconnus à titre provisoire (phase out)	267'500	(IV)	321'000	(IV)
Déductions des fonds propres complémentaires (Tier 2)	-		-	
<b>Total des fonds propres pris en compte (fonds propres réglementaires)</b>	<b>15'589'585</b>		<b>15'467'129</b>	
<b>Total des actifs pondérés en fonction du risque</b>	<b>95'326'237</b>		<b>91'383'350</b>	
<b>Ratios de fonds propres</b>				
<b>Ratio CET1</b>	<b>14,8%</b>		<b>15,2%</b>	
<b>Ratio Tier 1</b>	<b>16,0%</b>		<b>16,5%</b>	
<b>Quote-part de capital global</b>	<b>16,4%</b>		<b>16,9%</b>	
<b>Exigence minimale CET1 conformément aux dispositions transitoires OFR</b>				
dont volant de fonds propres selon OFR	1,3%		0,6%	
dont volant anticyclique (VAC)	1,1%		1,2%	
<b>CET1 disponible (après déductions CET1 pour couvrir les exigences minimales aux ratios AT1 resp. T2)</b>	<b>12,9%</b>		<b>13,4%</b>	
<b>Objectifs en matière de fonds propres CET1 selon la Circ.-FINMA 2011/2 (VAC inclus)</b>				
<b>CET1 disponible (après déductions CET1 pour couvrir les ratios cibles AT1 resp. T2)</b>	<b>11,2%</b>		<b>11,7%</b>	
<b>Objectifs en matière de fonds propres Tier 1 selon la Circ.-FINMA 2011/2 (VAC inclus)</b>				
<b>Tier 1 disponible (après déductions CET1 pour couvrir les ratios cibles T2)</b>	<b>13,4%</b>		<b>13,9%</b>	
<b>Objectifs en matière de fonds propres pour le capital réglementaire selon la Circ.-FINMA 2011/2 (VAC inclus)</b>				
<b>Fonds propres réglementaires disponibles</b>	<b>16,4%</b>		<b>16,9%</b>	
<b>Contributions au-dessous des valeurs seuils pour les déductions (avant pondération en fonction du risque)<sup>5</sup></b>				
Participations dans le secteur financier jusqu'à 10%	303'520		317'245	
Participations dans le secteur financier supérieures à 10%	483'945		478'325	

1 Inclusion faite des titres de participation pondérés des risques à 250%.

2 Les références renvoient au tableau «Fonds propres réglementaires pris en compte – transfert valeurs au bilan».

3 Au 30 juin: Sans prendre en compte le bénéfice de la période

4 Dont capital convertible à faible taux de déclenchement s'élevant à 546 millions de francs.

5 Les principales participations conformément au rapport de gestion du Groupe Raiffeisen; aux annexes 7.2 «Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence» et 7.3 «Autres participations non consolidées» sont pondérées des risques pour le calcul des fonds propres.

# Divulgation minimale

	Exercice de réf. en 1000 CHF
<b>Fonds propres minimaux basés sur les exigences pondérées en fonction des risques</b>	<b>7'626'098</b>
<b>Fonds propres pris en compte</b>	<b>15'589'585</b>
dont fonds propres de base durs (CET1)	14'109'482
dont fonds propres de base (T1)	15'249'732
<b>Positions pondérées en fonction des risques (RWA)</b>	<b>95'326'237</b>
<b>Ratio CET1 (fonds propres de base durs en % des RWA)</b>	<b>14,80</b>
<b>Ratio T1 (fonds propres de base en % des RWA)</b>	<b>16,00</b>
<b>Ratio des fonds propres globaux (en % des RWA)</b>	<b>16,35</b>
Volant anticyclique de fonds propres (en % des RWA)	1,1462
<b>Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)</b>	<b>6,60</b>
Engagement global	231'176'049
<b>Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 2e trimestre</b>	<b>124,27</b>
Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité	22'188'202
Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie	17'854'714
<b>Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 1er trimestre</b>	<b>120,63</b>
Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité	22'287'906
Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie	18'475'551
<b>Ratios incluant le bénéfice de la période</b>	
Ratio CET1 (fonds propres de base durs en % des RWA)	15,20
Ratio T1 (fonds propres de base en % des RWA)	16,40
Ratio des fonds propres globaux (en % des RWA)	16,78
Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	6,77

# Risque de crédit, par contrepartie

Engagements de crédit (en 1000 CHF)	Gouvernements centraux et banques centrales	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres institutions	Entreprises	Retail	Titres de participation	Autres positions	Total
<b>Positions du bilan</b>								
Créances sur les banques	54'099	12'359'371	-	-	-	-	-	12'413'470
Créances résultant d'opérations de financement de titres	-	303'435	-	-	-	-	-	303'435
Créances sur la clientèle	2'171	117'289	3'270'140	1'514'745	3'363'886	-	-	8'268'231
Créances hypothécaires	21'907	45'077	305'721	1'961'373	166'405'134	-	-	168'739'212
Titres hors du portefeuille de négoce <sup>1</sup>	590'979	456'967	1'157'307	4'461'053	-	538'023	-	7'204'329
Valeurs de remplacement de dérivés <sup>2</sup>	-	278'274	-	12'123	1'034	-	-	291'431
Autres actifs	348'798	160'567	6'242	177'408	119'997	-	5	813'017
<b>Total exercice de référence</b>	<b>1'017'954</b>	<b>13'720'980</b>	<b>4'739'410</b>	<b>8'126'702</b>	<b>169'890'051</b>	<b>538'023</b>	<b>5</b>	<b>198'033'125</b>
Total exercice précédent	1'027'969	8'310'481	4'602'322	7'020'451	166'703'277	579'724	43	188'244'267
<b>Hors bilan<sup>3</sup></b>								
Engagements conditionnels	230	26'954	2'811	151'851	205'565	-	-	387'411
Promesses irrévocables	128	152'698	602'943	399'753	1'579'596	-	-	2'735'118
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	4	-	-	114'685	-	-	-	114'689
Majorations contrats à terme et options achetées <sup>2</sup>	2'334	451'131	143'386	28'891	44'753	-	-	670'495
<b>Total exercice de référence</b>	<b>2'696</b>	<b>630'783</b>	<b>749'140</b>	<b>695'180</b>	<b>1'829'914</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3'907'713</b>
Total exercice précédent	10'118	600'530	652'047	652'718	1'809'637	-	-	3'725'050

# Risques de crédit/atténuation du risque de crédit

Engagements de crédit (en 1000 CHF)	Couverts par des garanties financières reconnues <sup>4</sup>	Couverts par des garanties et dérivés de crédit	Couverture hypothécaire <sup>5</sup>	Autres engagements de crédit	Total
<b>Positions du bilan</b>					
Créances sur les banques	369'633	90'923	-	11'952'914	12'413'470
Créances résultant d'opérations de financement de titres	303'435	-	-	-	303'435
Créances sur la clientèle	682'790	136'705	2'280'300	5'168'436	8'268'231
Créances hypothécaires	243'714	74'171	168'282'697	138'630	168'739'212
Titres hors du portefeuille de négoce <sup>1</sup>	-	-	-	7'204'329	7'204'329
Valeurs de remplacement de dérivés <sup>2</sup>	82'733	-	-	208'698	291'431
Autres actifs	-	-	-	813'017	813'017
<b>Total exercice de référence</b>	<b>1'682'305</b>	<b>301'799</b>	<b>170'562'997</b>	<b>25'486'024</b>	<b>198'033'125</b>
Total exercice précédent	2'522'620	349'094	167'313'971	18'058'582	188'244'267
<b>Hors bilan<sup>3</sup></b>					
Engagements conditionnels	89'208	3'043	33'340	261'820	387'411
Promesses irrévocables	40'815	28'182	1'112'335	1'553'786	2'735'118
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	-	-	-	114'689	114'689
Majorations contrats à terme et options achetées <sup>2</sup>	219'028	5'777	-	445'690	670'495
<b>Total exercice de référence</b>	<b>349'051</b>	<b>37'002</b>	<b>1'145'675</b>	<b>2'375'985</b>	<b>3'907'713</b>
Total exercice précédent	299'407	26'462	1'145'675	2'253'506	3'725'050

# Segmentation des risques de crédit

Engagements de crédit (en mio CHF)	Pondérations prudentielles des risques									Total
	0%	2%	20%	35%	50%	75%	100%	125%	150%	
<b>Positions du bilan</b>										
Créances sur les banques	10'471	-	1'685	-	252	-	5	-	-	12'413
Créances résultant d'opérations de financement de titres	303	-	-	-	-	-	-	-	-	303
Créances sur la clientèle	291	-	267	1'387	2'477	771	3'055	-	20	8'268
Créances hypothécaires	219	-	31	142'193	93	16'944	9'112	-	147	168'739
Titres hors du portefeuille de négoce <sup>1</sup>	724	-	5'547	-	215	-	250	-	468	7'204
Valeurs de remplacement de dérivés <sup>2</sup>	43	-	56	-	180	-	12	-	-	291
Autres actifs	470	-	56	-	18	0	269	-	-	813
<b>Total exercice de référence</b>	<b>12'522</b>	<b>-</b>	<b>7'643</b>	<b>143'580</b>	<b>3'236</b>	<b>17'715</b>	<b>12'703</b>	<b>-</b>	<b>634</b>	<b>198'033</b>
Total exercice précédent	7'686	55	6'465	141'970	3'052	17'559	10'783	-	675	188'244
<b>Hors bilan<sup>3</sup></b>										
Engagements conditionnels	78	-	11	19	25	52	201	-	0	387
Promesses irrévocables	40	-	582	869	159	205	882	-	-	2'735
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	-	-	-	-	-	-	115	-	-	115
Majorations contrats à terme et options achetées <sup>2</sup>	64	-	281	-	256	0	69	-	-	670
<b>Total exercice de référence</b>	<b>182</b>	<b>-</b>	<b>874</b>	<b>888</b>	<b>440</b>	<b>257</b>	<b>1'267</b>	<b>-</b>	<b>0</b>	<b>3'908</b>
Total exercice précédent	209	-	835	886	396	255	1'143	-	-	3'725

1 Les créances et engagements envers la Banque des lettres de gage sont compensés les uns avec les autres.

2 Le risque de contrepartie des dérivés est déterminé selon la méthode de la valeur de marché. Les conventions de netting avec contreparties sont prises en considération lors du calcul des fonds propres.

3 Les opérations hors bilan, autres que dérivées, sont présentées après avoir été converties en leur équivalent crédit.

4 Les garanties sont déterminées selon l'approche simple.

5 L'attribution des couvertures a été effectuée en vue d'optimiser les fonds propres. Ces valeurs ne correspondent donc pas exactement à celles figurant dans la colonne «Couverture hypothécaire» du tableau 2. Couvertures des créances et des opérations hors bilan.



# Positions pondérées par le risque grâce aux notations externes

Engagements de crédit (en 1000 CHF) <sup>1</sup>	Rating	Positions pondérées par le risque				
		0%	20%	50%	100%	150%
<b>Contrepartie</b>						
Gouvernements centraux et banques centrales	Avec notation	992'286	253	-	4	-
	Sans notation	-	-	-	-	-
Corporations de droit public <sup>2</sup>	Avec notation	96'968	1'086'345	20'019	-	-
	Sans notation	-	679'446	2'411'085	561'353	5'916
Banques et négociants en valeurs mobilières	Avec notation	9'715'308	1'876'831	429'456	1'560	-
	Sans notation	675'160	735'785	763'745	4'629	-
Entreprises	Avec notation	16'001	5'065'535	84'456	80'480	8'745
	Sans notation	57'156	-	-	3'756'553	15'220
<b>Total</b>	<b>Avec notation</b>	<b>10'820'563</b>	<b>8'028'964</b>	<b>533'931</b>	<b>82'044</b>	<b>8'745</b>
	<b>Sans notation</b>	<b>732'316</b>	<b>1'415'231</b>	<b>3'174'830</b>	<b>4'322'535</b>	<b>21'136</b>
<b>Total général</b>		<b>11'552'879</b>	<b>9'444'195</b>	<b>3'708'761</b>	<b>4'404'579</b>	<b>29'881</b>

1 Avant mesures visant à atténuer le risque.

2 Y compris engagements de crédit envers des institutions communes, la BRI, le FMI et des banques multilatérales de développement.

## Informations relatives au ratio de levier

Objet	30.06.2017 en 1000 CHF	31.12.2016 en 1000 CHF
<b>a) Comparaison entre les actifs au bilan et l'engagement global relatif au ratio de levier</b>		
1 Total des actifs selon les états financiers publiés	228'148'386	218'589'711
2 Ajustements relatifs aux investissements dans des entités bancaires, financières, d'assurance et commerciales, qui sont consolidées au niveau des comptes mais qui ne sont pas incluses dans le périmètre de consolidation réglementaire (Cm 6-7, Circ.-FINMA 15/3) ainsi que les ajustements relatifs aux valeurs patrimoniales qui sont déduites des fonds propres de base <sup>1</sup>	-398'809	-419'433
3 Ajustements relatifs aux actifs fiduciaires, portés au bilan conformément aux prescriptions comptables mais non pris en compte dans la mesure du ratio de levier	-	-
4 Ajustements relatifs dérivés <sup>2</sup>	-635'963	-928'657
5 Ajustements relatifs aux opérations de financement de titres (SFT, securities financing transactions) <sup>3</sup>	-	-261'583
6 Ajustements relatifs aux opérations hors bilan (conversion des expositions hors bilan en équivalents-crédits)	4'062'435	3'887'877
7 Autres ajustements	-	-
<b>8 Exposition globale soumise au ratio de levier</b>	<b>231'176'049</b>	<b>220'867'915</b>
<b>b) Présentation détaillée du ratio de levier</b>		
<b>Expositions bilantaires</b>		
1 Opérations bilantaires (excluant les dérivés et les SFT, mais incluant les sûretés) <sup>4</sup>	226'176'263	216'508'282
2 Actifs portés en déduction des fonds propres de base pris en compte <sup>1</sup>	-398'809	-419'433
<b>3 = Total des expositions bilantaires dans le cadre du ratio de levier (sans les dérivés et les SFT)</b>	<b>225'777'453</b>	<b>216'088'849</b>
<b>Expositions en dérivés</b>		
4 Valeurs de remplacement positives relatives à toutes les transactions en dérivés, y.c. celles conclues avec des CCPs (après prise en compte des paiements de marges et des contrats de compensation)	360'988	291'993
5 Majorations de sécurité (add-on) relatives à tous les dérivés	798'362	658'625
6 Réintégration des garanties remises en couverture de dérivés dans la mesure où leur traitement comptable a conduit à une réduction des actifs	-	-
7 Déduction portant sur les créances consécutives à des versements de marges	-347'491	-340'367

8	Déduction portant sur l'engagement envers une «qualified central counterparty» (QCCP), en cas de non-responsabilité envers les clients d'un éventuel défaut de la QCCP	-	-
9	Valeurs nominales effectives des dérivés de crédit émis, après déduction des valeurs de remplacement négatives	504'710	365'815
10	Compensation avec les valeurs nominales effectives des dérivés de crédit opposés et mise en déduction des majorations couvrant les dérivés de crédit émis	-283'837	-161'553
<b>11</b>	<b>= Total des expositions en dérivés<sup>2</sup></b>	<b>1'032'731</b>	<b>814'512</b>
<b>Opérations de financement de titres (SFT)</b>			
12	Actifs bruts relatifs aux opérations de financement de titres sans compensation (sauf en cas de novation auprès d'une QCCP, après réintégration de ceux qui ont été comptabilisés comme ventes, et après déduction des positions mentionnées)	303'430	338'260
13	Compensation des dettes et créances monétaires relatives aux SFT <sup>3</sup>	-	-261'583
14	Expositions envers les contreparties SFT	-	-
15	Expositions SFT en qualité de commissionnaire	-	-
<b>16</b>	<b>= Total des expositions relatives aux opérations de financement de titres</b>	<b>303'430</b>	<b>76'677</b>
<b>Autres expositions hors bilan</b>			
17	Expositions hors bilan selon les valeurs nominales brutes, soit avant l'utilisation des facteurs de conversion en équivalent-crédit	17'536'018	16'624'328
18	Ajustements relatifs à la conversion en équivalents-crédits	-13'473'583	-12'736'451
<b>19</b>	<b>= Total des expositions hors bilan</b>	<b>4'062'435</b>	<b>3'887'877</b>
<b>Fonds propres pris en compte et exposition globale</b>			
20	Fonds propres de base (tier 1) <sup>5</sup>	15'249'731	15'070'780
21	Exposition globale	231'176'049	220'867'915
<b>Ratio de levier</b>			
22	Ratio de levier	6,60%	6,82%

1 Cette position prend en compte les valeurs immatérielles (goodwill) qui sont déduites des fonds propres de base

2 Cette position prend en compte le netting en contrepartie des dérivés OTC en raison des contrats de netting établis

3 Cette position prend en compte le netting des opérations Reverse Repo qui font l'objet d'un clearing par SIX SIS AG et ne comportent pas de risque de défaillance

4 La différence entre la valeur déclarée et le total du bilan selon la présentation des comptes publiée s'élève à CHF 2'081 mio et concerne les valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés et les créances résultant d'opérations de financement de titres.

5 sans prendre en compte le résultat de la période

### Explications sur le ratio de levier

L'exposition globale (ligne 21) a augmenté à près de 231 milliards de francs (+4,7%), en raison de la forte croissance du bilan (+9,6 milliards de francs, soit +4,4%). Le capital social s'est étoffé de 167 millions de francs grâce à la souscription de parts sociales supplémentaires. Les réserves issues du bénéfice ont crû de 710 millions de francs suite à la thésaurisation élevée du bénéfice de l'exercice précédent. La déduction en raison du goodwill s'élève à 399 millions de francs. En imputant le bénéfice de la période, le ratio de levier (6,77%) n'a quasiment pas varié par rapport à l'exercice précédent.

## Risques de taux dans le livre bancaire

(en mio. CHF)	30.06.2017	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013
Sensibilité (+100bp-Shift)	1'642	1'561	1'673	1'351	1'538
Value at Risk (99,9%)	1'595	1'458	1'703	1'376	1'541

# Des instruments de fonds propres réglementaires

(Etat: 30 juin 2017)

# Part sociale

Emetteur	Toutes les Banques Raiffeisen
Identification	-
Droit applicable de l'instrument	Droit suisse
Prise en compte selon les réglementations transitoires Bâle III	Capital CET1
Prise en compte après la phase transitoire Bâle III	Capital CET1
Niveau de la prise en compte	Pris en compte au niveau des Banques Raiffeisen et au niveau du Groupe Raiffeisen
Produit	Part sociale
Montant pris en compte comme capitaux propres réglementaires (conformément au dernier justificatif de fonds propres)	CHF 1'761'729'400
Valeur nominale	CHF 1'761'729'400
Poste au bilan conformément à la présentation des comptes	Capital social
Date initiale d'émission	Divers
Date de remboursement	durée illimitée
Date initiale d'échéance	-
Remboursement anticipé	Les parts sociales n'ont pas de durée déterminée.
Date de résiliation / Montant de remboursement à définir	Les sociétaires sortants ou leurs héritiers ont droit au remboursement de la part sociale à la valeur intrinsèque, au maximum toutefois jusqu'à la valeur nominale. Le conseil d'administration peut refuser à tout moment le remboursement de parts sociales sans en indiquer les motifs.
Dates de résiliation ultérieures	-
Type de rémunération	Coupons conformément à la décision de l'assemblée générale
Coupon nominal	L'intérêt peut atteindre au maximum 6% brut, il n'existe cependant aucun droit à l'intérêt maximal.
Suspension du versement d'intérêts	Si l'Assemblée générale décide de ne pas allouer d'intérêt au cours d'un exercice, le droit à la rémunération s'éteint et n'est pas reporté à l'exercice suivant. Cela vaut par analogie pour une rémunération réduite au cours d'un exercice.
Calcul des intérêts	La rémunération est fixée chaque année par l'organe suprême de la Banque Raiffeisen, en principe l'assemblée générale.
Incitation au remboursement pour l'émetteur	-
Cumul des coupons	non cumulatif
Convertibilité	non convertible
Amortissement	-
Déclencheurs de l'amortissement	-
Montant de l'amortissement	-
Droit à rectification en cas d'amélioration de la situation financière	-
Position dans l'ordre en cas de liquidation (instrument de rang prioritaire)	De rang subordonné à l'emprunt Additional Tier-1 2015
Caractéristiques qui empêchent une reconnaissance totale selon Bâle III	Les parts sociales sont considérées comme des fonds propres de base durs selon les art. 21 à 26 OFR (Common Equity Tier 1).

# Emprunt AT-1 de rang subordonné à durée illimitée 2015

Emetteur	Raiffeisen Suisse société coopérative, St-Gall
Identification	CH0272748754
Droit applicable de l'instrument	Droit suisse
Prise en compte selon les réglementations transitoires Bâle III	Capital Additional Tier 1
Prise en compte après la phase transitoire Bâle III	Capital Additional Tier 1
Niveau de la prise en compte	Pris en compte au niveau de Raiffeisen Suisse et au niveau du Groupe Raiffeisen
Produit	Emprunt de rang subordonné à durée illimitée
Montant pris en compte comme capitaux propres réglementaires (conformément au dernier justificatif de fonds propres)	CHF 594'695'000
Valeur nominale	CHF 600'000'000
Poste au bilan conformément à la présentation des comptes	Emprunts et prêts sur lettres de gage
Date initiale d'émission	2 avril 2015
Date de remboursement	durée illimitée
Date initiale d'échéance	-
Remboursement anticipé	L'emprunt n'a pas de durée fixe et n'est en aucune circonstance résiliable par les obligataires. Sauf pour les exceptions suivantes, un remboursement de cet emprunt est impossible.
Date de résiliation / Montant de remboursement à définir	Avec l'approbation de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA), Raiffeisen Suisse est habilitée à résilier cet emprunt au 2 octobre 2020 ou à cette même date les années suivantes. L'emprunt peut également être résilié s'il ne peut plus être considéré comme fonds propres de base complémentaires.
Dates de résiliation ultérieures	-
Type de rémunération	Coupon fixe pour des périodes de 5 ans à chaque fois
Coupon nominal	3,00% par an pour les cinq premières années jusqu'à l'échéance du 2 octobre 2020; sur les cinq années consécutives, le taux d'intérêt équivaut ensuite à la somme du nouveau taux de swap (minimum zéro pour cent) et de la marge de 3,00%.
Suspension du versement d'intérêts	Les intérêts sont versés uniquement si Raiffeisen Suisse dispose de réserves distribuables. Si la situation financière de Raiffeisen Suisse l'exige, il peut être renoncé complètement ou partiellement au versement d'intérêts. Si sur une année, il n'y a aucun versement des intérêts, l'émetteur ne procédera à aucune rémunération des parts sociales, ni à aucune autre distribution du revenu à ses sociétaires.
Calcul des intérêts	La rémunération est fixée pour des périodes de 5 ans à chaque fois.
Incitation au remboursement pour l'émetteur	-
Cumul des coupons	non cumulatif
Convertibilité	non convertible
Amortissement	Un amortissement est possible dans les situations suivantes:
Déclencheurs de l'amortissement	Le Groupe Raiffeisen passe en dessous des 7,0% de fonds propres de base durs. Raiffeisen Suisse demande l'aide des pouvoirs publics pour elle-même ou pour le Groupe Raiffeisen. L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) ordonne un amortissement de l'obligation comme mesure protectrice face à une menace d'insolvabilité de Raiffeisen Suisse.
Montant de l'amortissement	Un amortissement total ou partiel est possible.
Droit à rectification en cas d'amélioration de la situation financière	Aucun droit en cas d'amélioration de la situation financière de Raiffeisen Suisse
Position dans l'ordre en cas de liquidation (instrument de rang prioritaire)	De rang subordonné à l'emprunt Additional Tier-1 2013
Caractéristiques qui empêchent une reconnaissance totale selon Bâle III	Cet emprunt se qualifie conformément à OFR art. 27 à 29 comme fonds propres de base complémentaires (Capital Additional Tier 1).

# Emprunt AT-1 de rang subordonné à durée illimitée 2013

Emetteur	Raiffeisen Suisse société coopérative, St-Gall
Identification	CH0210638497
Droit applicable de l'instrument	Droit suisse
Prise en compte selon les réglementations transitoires Bâle III	Capital Additional Tier 1
Prise en compte après la phase transitoire Bâle III	Capital Additional Tier 1
Niveau de la prise en compte	Pris en compte au niveau de Raiffeisen Suisse et au niveau du Groupe Raiffeisen
Produit	Emprunt de rang subordonné à durée illimitée
Montant pris en compte comme capitaux propres réglementaires (conformément au dernier justificatif de fonds propres)	CHF 545'555'000
Valeur nominale	CHF 550'000'000
Poste au bilan conformément à la présentation des comptes	Emprunts et prêts sur lettres de gage
Date initiale d'émission	2 mai 2013
Date de remboursement	durée illimitée
Date initiale d'échéance	-
Remboursement anticipé	L'emprunt n'a pas de durée fixe et n'est en aucune circonstance résiliable par les obligataires. Sauf pour les exceptions suivantes, un remboursement de cet emprunt est impossible.
Date de résiliation / Montant de remboursement à définir	Avec l'approbation de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA), Raiffeisen Suisse est habilitée à résilier cet emprunt au 2 mai 2018 ou à cette même date les années suivantes. L'emprunt peut également être résilié s'il ne peut plus être considéré comme fonds propres de base complémentaires.
Dates de résiliation ultérieures	-
Type de rémunération	Coupon fixe pour des périodes de 5 ans à chaque fois
Coupon nominal	3,00% par an pour les cinq premières années jusqu'à l'échéance du 2 mai 2018. Le taux d'intérêt correspond alors pour les cinq prochaines années à la somme du nouveau taux de swap à cinq ans majoré de la marge de 259 points de base.
Suspension du versement d'intérêts	Les intérêts sont versés uniquement si Raiffeisen Suisse dispose de réserves distribuables. Si la situation financière de Raiffeisen Suisse l'exige, il peut être renoncé complètement ou partiellement au versement d'intérêts.
Calcul des intérêts	La rémunération est fixée pour des périodes de 5 ans à chaque fois.
Incitation au remboursement pour l'émetteur	-
Cumul des coupons	non cumulatif
Convertibilité	non convertible
Amortissement	Un amortissement est possible dans les situations suivantes:
Déclencheurs de l'amortissement	Le Groupe Raiffeisen passe en dessous des 5,125% de fonds propres de base durs. Raiffeisen Suisse demande l'aide des pouvoirs publics pour elle-même ou pour le Groupe Raiffeisen. L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) ordonne un amortissement de l'obligation comme mesure protectrice face à une menace d'insolvabilité de Raiffeisen Suisse.
Montant de l'amortissement	Un amortissement total ou partiel est possible.
Droit à rectification en cas d'amélioration de la situation financière	Aucun droit en cas d'amélioration de la situation financière de Raiffeisen Suisse
Position dans l'ordre en cas de liquidation (instrument de rang prioritaire)	De rang subordonné aux emprunts Tiers-2 de rang subordonné
Caractéristiques qui empêchent une reconnaissance totale selon Bâle III	Cet emprunt se qualifie conformément à OFR art. 27 à 29 comme fonds propres de base complémentaires (Capital Additional Tier 1).

# Emprunt de rang subordonné à durée limitée 2011 - 2021

Emetteur	Raiffeisen Suisse société coopérative, St-Gall
Identification	CH0143708870
Droit applicable de l'instrument	Droit suisse
Prise en compte selon les réglementations transitoires Bâle III	Capital Tier 2
Prise en compte après la phase transitoire Bâle III	pris en compte jusqu'au 31 décembre 2018
Niveau de la prise en compte	Pris en compte au niveau de Raiffeisen Suisse et au niveau du Groupe Raiffeisen
Produit	Emprunt de rang subordonné à durée fixe
Montant pris en compte comme capitaux propres réglementaires (conformément au dernier justificatif de fonds propres)	CHF 267'500'000
Valeur nominale	CHF 535'000'000
Poste au bilan conformément à la présentation des comptes	Emprunts et prêts sur lettres de gage
Date initiale d'émission	21 décembre 2011
Date de remboursement	21 décembre 2021
Date initiale d'échéance	21 décembre 2021
Remboursement anticipé	Le remboursement s'effectue au 21 décembre 2021 à la valeur nominale. Sauf pour les exceptions suivantes, un remboursement anticipé de cet emprunt est impossible.
Date de résiliation / Montant de remboursement à définir	Un remboursement anticipé n'est possible à tout moment à la valeur nominale que pour des raisons fiscales ainsi qu'en cas de suppression de la qualification de cet emprunt en fonds propres conformément aux réglementations des marchés financiers. La résiliation est possible uniquement avec l'accord de la FINMA.
Dates de résiliation ultérieures	-
Type de rémunération	Coupon fixe
Coupon nominal	3,875% par an
Suspension du versement d'intérêts	-
Calcul des intérêts	Rémunération fixe pour toute la durée du placement
Incitation au remboursement pour l'émetteur	-
Cumul des coupons	non cumulatif
Convertibilité	non convertible
Amortissement	-
Déclencheurs de l'amortissement	-
Montant de l'amortissement	-
Droit à rectification en cas d'amélioration de la situation financière	-
Position dans l'ordre en cas de liquidation (instrument de rang prioritaire)	De rang subordonné à tous les autres engagements. Pari passu par rapport aux instruments Tier 2 de même rang tels que les investissements à terme de rang subordonné.
Caractéristiques qui empêchent une reconnaissance totale selon Bâle III	Cet emprunt est traité conformément à l'OFR art. 140 al. 3. Seules les dispositions contractuelles en cas de risque d'insolvabilité (OFR art. 29) ne sont pas contenues par rapport à un emprunt de rang subordonné émis selon les dispositions complètes Bâle III.

# Investissements à terme de rang subordonné

Emetteur	Banques Raiffeisen
Identification	--
Droit applicable de l'instrument	Droit suisse
Prise en compte selon les réglementations transitoires Bâle III	Capital Tier 2
Prise en compte après la phase transitoire Bâle III	pris en compte jusqu'au 31 décembre 2018
Niveau de la prise en compte	Pris en compte au niveau des Banques Raiffeisen et au niveau du Groupe Raiffeisen
Produit	Investissements à terme de rang subordonné
Montant pris en compte comme capitaux propres réglementaires (conformément au dernier justificatif de fonds propres)	CHF 72'353'000
Valeur nominale	CHF 77'390'000
Poste au bilan conformément à la présentation des comptes	Obligations de caisse
Date initiale d'émission	Divers
Date de remboursement	Durées entre 8 et 15 ans
Date initiale d'échéance	Divers
Remboursement anticipé	Aucun remboursement anticipé n'est prévu.
Date de résiliation / Montant de remboursement à définir	--
Dates de résiliation ultérieures	--
Type de rémunération	Coupon fixe
Coupon nominal	Divers
Suspension du versement d'intérêts	--
Calcul des intérêts	Rémunération fixe pour toute la durée du placement
Incitation au remboursement pour l'émetteur	--
Cumul des coupons	non cumulatif
Convertibilité	non convertible
Amortissement	Un amortissement est possible dans la situation suivante:
Déclencheurs de l'amortissement	Le Groupe Raiffeisen demande une aide des pouvoirs publics. L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) ordonne un amortissement de l'obligation comme mesure protectrice face à une menace d'insolvabilité du Groupe Raiffeisen.
Montant de l'amortissement	Un amortissement total ou partiel est possible.
Droit à rectification en cas d'amélioration de la situation financière	Aucun droit en cas d'amélioration de la situation financière du Groupe Raiffeisen
Position dans l'ordre en cas de liquidation (instrument de rang prioritaire)	De rang subordonné à tous les autres engagements. Pari passu par rapport aux instruments Tier 2 de même rang tels que les emprunts de rang subordonné à durée limitée 2011 - 2021.
Caractéristiques qui empêchent une reconnaissance totale selon Bâle III	Ces investissements à terme de rang subordonné se qualifient conformément à l'OFR art. 30 comme fonds propres complémentaires (capital Tier 2).